



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMME DE TERRE

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

Dénomination proposée: 'Albane'
Numéro de la demande: 08-6477
Date de la demande: 2008/12/22
Requérant: Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Eric Barga, Germicopa SAS, Quimper (France)

Variété de référence: 'Calwhite'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la tige est nulle ou de très faible étendue chez 'Albane', alors qu'elle est moyenne et distribuée uniformément chez 'Calwhite'. Le germe de 'Albane' est conique, tandis que celui de 'Calwhite' est cylindrique large. Chez 'Albane', la base du germe a une faible pigmentation anthocyanique comportant une proportion nulle à faible de bleu, tandis que chez 'Calwhite' elle a une très forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu. Chez 'Albane', la base du germe est glabre ou possède une pubescence très clairsemée, alors qu'elle possède pubescence dense chez 'Calwhite'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type feuillu, à maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées, à dessus moyennement luisant à luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : absentes ou très peu nombreuses.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

TUBERCULE : ovale; chair crème.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds.

PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, fortement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : conique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'Albane' est issue d'un croisement entre 'Safrane' et G80TT073001 réalisé en 1994 à Châteauneuf-du-Faou, en France. Au printemps 1995, les graines issues de ce croisement ont été semées en serre, puis les semis ont été repiqués dans des pots de 9 cm. Un des tubercules obtenus a été récolté et planté au champ en 1996. Quatre tubercules ont été récoltés, puis plantés dans 4 poquets en 1997. 30 de ces tubercules ont été récoltés. 18 ont été plantés au champ pour la production de semences en 1998 et les 12 autres ayant servi à faire des essais. De 1999 à 2002, des essais plus poussés ont été réalisés en France, en Italie, au Portugal et en Allemagne. Les critères de sélection étaient la résistance aux organismes nuisibles, le rendement, la qualité culinaire, l'aptitude à la production de frites, la teneur en matière sèche, l'aptitude à l'entreposage et l'aspect.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Albane' (droite) avec la variété de référence 'Calwhite' (gauche)

Dénomination proposée: 'Alpine Russet'
Numéro de la demande: 09-6560
Date de la demande: 2009/03/18
Requérant: University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Gregory Bohach, University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)

Variété de référence: 'Ranger Russet'

Sommaire: *'Alpine Russet' donne une plante plus courte que 'Ranger Russet'. Le germe de 'Alpine Russet' est cylindrique étroit, tandis que celui de 'Ranger Russet' est conique. La base du germe est fortement anthocyanée et glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'Alpine Russet', tandis qu'elle est faiblement anthocyanée et moyennement pubescente chez 'Ranger Russet'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu, à maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de faible étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées, à dessus luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : pubescent.

INFLORESCENCES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique de moyenne étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne de moyenne à forte intensité et de grande étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale-allongé; chair blanche.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds.

PEAU : brun rougeâtre, jaune à la base des yeux.

GERME : cylindrique étroit, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

SOMMET : petit par rapport à la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'Alpine Russet' est issue d'un croisement entre A83043-12 et A85103-3 réalisé en 1993 à Aberdeen, en Idaho, aux États-Unis, où elle a été mise au point à partir d'un semis sélectionné au champ en 1994. La variété a été mise au point par sélection phénotypique récurrente et a fait l'objet d'évaluations pendant 13 ans dans le cadre d'essais officiels et privés réalisés dans l'ensemble de l'ouest des États-Unis. Les critères de sélection étaient la maturation, le rendement, la résistance aux maladies, les caractères morphologiques ainsi que l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Alpine Russet'

	'Alpine Russet'	'Ranger Russet'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	46	58
écart-type	4,1	2,1

*variété de référence



Ranger Russet | Alpine Russet

Pomme de terre: 'Alpine Russet' (droite) avec la variété de référence 'Ranger Russet' (gauche)

Dénomination proposée: 'Apolline'
Numéro de la demande: 08-6476
Date de la demande: 2008/12/22
Requérant: Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Eric Bargy, Germicopa SAS, Quimper (France)

Variétés de référence: 'Amandine' et 'Annabelle'

Sommaire: 'Apolline' donne une plante plus haute que les variétés de référence. Chez 'Apolline', la face interne de la corolle n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement, tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Amandine'. Le germe de 'Apolline' est ovoïde, alors que celui de 'Amandine' est cylindrique large et celui de 'Annabelle' est conique. Chez 'Apolline', la base du germe est moyennement anthocyanée, alors qu'elle est fortement anthocyanée chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu, à maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de faible étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à grandes, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale-allongé; chair jaune moyen.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, faiblement anthocyané, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'Apolline' est issue d'un croisement entre 'Safrane' et G81TT155001 réalisé en 1992 à Châteauneuf-du-Faou, en France. Au printemps 1993, les graines issues de ce croisement ont été semées en serre, puis les semis ont été repiqués dans des pots de 9 cm. Un des tubercules obtenus a été récolté et planté au champ en 1994. Quatre tubercules ont été récoltés, puis plantés dans 4 poquets en 1995. 30 de ces tubercules ont été récoltés. 18 ont été plantés au champ pour la production de semences en 1996 et les 12 autres ayant servi à faire des essais. De 1997 à 2000, des essais plus poussés ont été réalisés en France, en Italie, au Portugal, en Espagne et à Chypre. Les critères de sélection étaient la résistance aux organismes nuisibles, le rendement, la qualité culinaire, l'aptitude à la production de frites, la teneur en matière sèche, l'aptitude à l'entreposage et l'aspect.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Apolline'

	'Apolline'	'Amandine**	'Annabelle**
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	88,0	54,9	76,0
écart-type	6,3	3,5	3,1

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Apolline' (centre) avec les variétés de référence 'Amandine' (gauche) et 'Annabelle' (droite)

Dénomination proposée: 'Augusta'
Numéro de la demande: 07-5701
Date de la demande: 2007/01/08
Requérant: Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Böhm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Lüneburg (Allemagne)

Variété de référence: 'Yukon Gold'

Sommaire: 'Augusta' donne une plante étalée, tandis que 'Yukon Gold' donne une plante dressée à semi-dressée. La peau du tubercule est rouge panaché chez 'Augusta', tandis qu'elle est jaune chez 'Yukon Gold'. Le sommet du germe est fortement anthocyané chez 'Augusta', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Yukon Gold'.

Description:

PLANTE : étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation hâtive à intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de faible étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen, de grandeur moyenne, à silhouette fermée à intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge faiblement

ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, aussi larges que longues.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses; pédoncule à pigmentation anthocyanique de faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de faible étendue.

COROLLE : petite à moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne de faible intensité et de moyenne étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale court à ovale; chair jaune moyen à jaune foncé.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : rouge panaché, rouge à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement à fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, fortement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée, à port fermé.

Origine génétique: 'Augusta' est issue d'un croisement entre BD 77 019-86 et 'Quarta' réalisé en 1992 à Böhlendorf, en Allemagne. La variété a ensuite été mise au point par sélection négative de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Augusta' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: 'Bellarosa'
Numéro de la demande: 07-5702
Date de la demande: 2007/01/08
Requérant: Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Böhm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Lüneburg (Allemagne)

Variété de référence: 'Chieftain'

Sommaire: 'Bellarosa' donne une plante plus haute que 'Chieftain'. La chair du tubercule est jaune moyen à jaune foncé chez 'Bellarosa', tandis qu'elle est blanche chez 'Chieftain'. Le germe de 'Bellarosa' est ovoïde, alors que celui de 'Chieftain' est sphérique. Chez 'Bellarosa', la base du germe a une pigmentation anthocyanique comportant une proportion moyenne de bleu, tandis que cette pigmentation comporte une proportion nulle à faible de bleu chez 'Chieftain'. La pubescence du sommet du germe est clairsemée à moyenne chez 'Bellarosa', tandis qu'elle est dense chez 'Chieftain'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de moyenne à grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen, grandes, à silhouette fermée; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de moyenne intensité et de grande étendue; folioles à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, aussi larges que longues.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, de grandeur moyenne; pédoncule à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de faible étendue.

COROLLE : moyenne à grande; pigmentation anthocyanique de la face interne de moyenne intensité et de grande étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : courtement ovale à ovale; chair jaune moyen à jaune foncé.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port fermé, fortement anthocyané, à pubescence clairsemée à moyenne.

Origine génétique: 'Bellarosa' est issue d'un croisement entre L6132 et 'Vineta', réalisé en 1993 à Ebstorf, en Allemagne. La variété a ensuite été mise au point par sélection positive de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Bellarosa'

	'Bellarosa'	'Chieftain'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	64	53
écart-type	1,5	3,3

*variété de référence



Pomme de terre: 'Bellarosa' (gauche) avec la variété de référence 'Chieftain' (droite)

Dénomination proposée:	'Bonus'
Numéro de la demande:	06-5560
Date de la demande:	2006/07/24
Requérant:	Norika Nordring Kartoffelzucht- und Vermehrungs- GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada:	Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	Wolfgang Walter, Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Klein Bollhagen (Allemagne)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Bintje'

Sommaire: Chez 'Bonus', la peau du tubercule est très fortement anthocyanée en présence de lumière, alors qu'elle est faiblement anthocyanée chez 'Bintje'. La base du germe a une pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion nulle à faible de bleu chez 'Bonus', tandis qu'elle a une très forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu chez 'Bintje'. Chez 'Bonus', le sommet du germe n'est pas anthocyané ou l'est très faiblement, alors qu'il est moyennement anthocyané chez 'Bintje'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

FEUILLES : vert clair, moyennes à grandes, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen à élevé; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges à aussi longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses à nombreuses, de grosseur moyenne; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale; chair jaune moyen.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : jaune, jaune à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, à pubescence nulle à clairsemée.

Origine génétique: 'Bonus' est issue d'un croisement entre 3.608 001-93 et 'Panda' réalisé en 1992 à Gross Lüsewitz, en Allemagne. Elle a été mise au point par sélection phénotypique récurrente à partir d'un semis sélectionné au champ en 1993. Plus de 40 caractères ont été évalués dans jusqu'à 4 localités différentes au cours du processus de sélection. Les caractères recherchés étaient entre autres la précocité de maturation, le rendement, les caractères morphologiques ainsi que l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Bonus' (gauche) avec la variété de référence 'Bintje' (droite)

Dénomination proposée:	'Classic Russet'
Numéro de la demande:	09-6559
Date de la demande:	2009/03/18
Requérant:	University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur:	Gregory Bohach, University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)

Variété de référence: 'Russet Norkotah'

Sommaire: *'Classic Russet' donne une plante de type rameux, alors que 'Russet Norkotah' donne une plante de type feuillu. Les tiges de 'Classic Russet' ont une pigmentation anthocyanique de grande étendue, tandis que celles de 'Russet Norkotah' ont une pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue. Le germe de 'Classic Russet' est gros et cylindrique large, alors que celui de 'Russet Norkotah' est petit à moyen et ovoïde. Chez 'Classic Russet', la base du germe est très fortement anthocyanée et densément pubescente, alors qu'elle est moyennement anthocyanée et possède une pubescence clairsemée à moyenne chez 'Russet Norkotah'. Le sommet du germe a une forte pigmentation anthocyanique et une pubescence dense chez 'Classic Russet', alors qu'il a une pigmentation anthocyanique nulle à faible et une pubescence clairsemée chez 'Russet Norkotah'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, de type rameux; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen, de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de faible intensité et de faible étendue; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre faible à moyen; fréquence faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : pubescent.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites; pédoncule à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale-allongé à allongé; chair blanche.

YEUX : peu profonds.

PEAU : brun rougeâtre, jaune à la base des yeux.

GERME : gros, cylindrique large, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales longues.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port fermé, fortement anthocyané, densément pubescent.

Origine génétique: 'Classic Russet' est issue d'un croisement entre 'Blazer Russet' et 'Summit Russet' réalisé en 1995 à Aberdeen, en Idaho, aux États-Unis, où elle a été mise au point à partir d'un semis sélectionné au champ en 1996. La variété a été mise au point par sélection phénotypique récurrente et a fait l'objet d'évaluations pendant 12 ans dans le cadre d'essais officiels et privés réalisés dans l'ensemble de l'ouest des États-Unis. Les critères de sélection étaient la maturation, le rendement, la résistance aux maladies, les caractères morphologiques et l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Classic Russet' (droite) avec la variété de référence 'Russet Norkotah' (gauche)

Dénomination proposée: 'Clearwater Russet'
Numéro de la demande: 09-6558
Date de la demande: 2009/03/18
Requérant: University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Gregory Bohach, University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)

Variété de référence: 'Ranger Russet'

Sommaire: 'Clearwater Russet' donne une plante plus courte que 'Ranger Russet'. Le dessus de la nervure médiane a une pigmentation anthocyanique de moyenne étendue chez 'Clearwater Russet', alors qu'il a une pigmentation anthocyanique nulle ou très faible chez 'Ranger Russet'. Le germe de 'Clearwater Russet' est ovoïde, tandis que celui de 'Ranger Russet' est conique. Chez 'Clearwater Russet', la base du germe est moyennement anthocyanée, tandis qu'elle est faiblement anthocyanée chez 'Ranger Russet'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

FEUILLES : vert clair, petites, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de faible intensité et d'étendue moyenne; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre faible à moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, petites; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : grande; pigmentation anthocyanique de la face interne de moyenne intensité et de grande étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : allongé; chair blanche.

YEUX : peu profonds.

PEAU : brun rougeâtre, jaune à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'Clearwater Russet' est issue d'un croisement entre 'Bannock Russet' et A89152-4 réalisé en 1995 à Aberdeen, en Idaho, aux États-Unis, où elle a été mise au point à partir d'un semis sélectionné au champ en 1996. La variété a été mise au point par sélection phénotypique récurrente et a fait l'objet d'évaluations pendant 12 ans dans le cadre d'essais officiels et privés réalisés dans l'ensemble de l'ouest des États-Unis. Les critères de sélection étaient la maturation, le rendement, la résistance aux maladies, les caractères morphologiques et l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Clearwater Russet'

	'Clearwater Russet'	'Ranger Russet'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	49	58
écart-type	4,0	2,1

*variété de référence



Pomme de terre: 'Clearwater Russet' (droite) avec la variété de référence 'Ranger Russet' (gauche)

Dénomination proposée: 'Emma'
Numéro de la demande: 07-6046
Date de la demande: 2007/11/16
Requérant: Irish Potato Marketing Limited, Dublin (Irlande)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Teagasc Crops Research Centre, Carlow (Irlande)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Yukon Gold'

Sommaire: 'Emma' donne une plante plus courte que 'Yukon Gold'. La face interne de la corolle n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement chez 'Emma', alors qu'elle est faiblement à moyennement anthocyanée chez 'Yukon Gold'. Le germe de 'Emma' est ovoïde, alors que celui de 'Yukon Gold' est sphérique. Chez 'Emma', la base du germe a une très forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu, alors qu'elle a une pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion nulle à faible de bleu chez 'Yukon Gold'. Le sommet du germe est fortement anthocyané chez 'Emma', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Yukon Gold'.

Description:

PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de faible à moyenne étendue concentrée à la mi-hauteur.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire à ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de faible intensité et de faible étendue; folioles à marge moyennement à fortement ondulée, à nervures enfoncées, à dessus moyennement luisant à luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence moyenne de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, petites; pédoncule à pigmentation anthocyanique de faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : rond; chair jaune clair.

YEUX : peu profonds.

PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence élevée d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, fortement anthocyané, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'Emma' est issue d'un croisement entre 'Colleen' et 'Estima' réalisé en 1989 à Carlow, en Irlande. Le processus de sélection a été réalisé sur une période de 12 ans, à raison d'une sélection par année. Les essais ont été réalisés dans le Lincolnshire, au Royaume-Uni, et à Valence, en Espagne. Les critères de sélection étaient la précocité, l'aspect de la peau du tubercule, la résistance aux maladies, le rendement et les qualités gustatives.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Emma'

	'Emma'	'Yukon Gold**'
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	52,9	78,5
écart-type	3,14	2,42

*variété de référence



Pomme de terre: 'Emma' (gauche) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (droite)

Dénomination proposée: 'FL2085'
Numéro de la demande: 08-6420
Date de la demande: 2008/07/31
Requérant: Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: PepsiCo Foods Canada, Mississauga (Ontario)
Sélectionneur: Robert W. Hoopes, Frito-Lay Research, Rhinelander, Wisconsin (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Adirondack Red'

Sommaire: 'FL2085' donne une plante plus courte que 'Adirondack Red'. Les feuilles de 'FL2085' sont vert foncé, alors que celles de 'Adirondack Red' sont vert clair à vert moyen. Le pédoncule de 'FL2085' a une pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue, tandis que celui de 'Adirondack Red' a une pigmentation anthocyanique de grande étendue. La face interne de la corolle n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement chez 'FL2085', alors qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Adirondack Red'. Le germe de 'FL2085' est conique, alors que celui de 'Adirondack Red' est cylindrique étroit. Chez 'FL2085', le sommet du germe est faiblement anthocyané, tandis qu'il est fortement anthocyané chez 'Adirondack Red'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type rameux; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de moyenne à grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire à ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de faible intensité et d'étendue moyenne; folioles à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant à luisant; folioles secondaires en nombre faible à moyen; fréquence nulle à faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, aussi larges que longues.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue faible à moyenne.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale court; chair rouge.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds.

PEAU : rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : conique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'FL2085' est issue d'un croisement entre 'FL1920' et 'FL1815' réalisé en 1997 à Rhineland, au Wisconsin, aux États-Unis. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre à l'été 1997, et les tubercules ainsi obtenus ont été récoltés et plantés au champ au printemps 1998. La variété a été sélectionnée parmi ce groupe et a d'abord obtenu la désignation 1998 309.07. La sélection visait à obtenir des tubercules uniformes de belle apparence possédant une peau lisse et d'un genre nouveau, des yeux peu profonds ainsi qu'une bonne forme.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'FL2085'

	'FL2085'	'Adirondack Red'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	52	60
écart-type	2,6	2,7

*variété de référence



Pomme de terre: 'FL2085' (gauche) avec la variété de référence 'Adirondack Red' (droite)

Dénomination proposée: 'FL2204'
Numéro de la demande: 10-6876
Date de la demande: 2010/03/01
Requérant: Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: PepsiCo Foods Canada, Mississauga (Ontario)
Sélectionneur: Robert W. Hoopes, Frito-Lay Research, Rhinelander, Wisconsin (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Atlantic'

Sommaire: 'FL2204' donne une plante plus haute que 'Atlantic'. Le germe de 'FL2204' est sphérique, alors que celui de 'Atlantic' est ovoïde. Chez 'FL2204', la base du germe a une pigmentation anthocyanique faible à moyenne comportant une proportion de bleu nulle à faible, tandis qu'elle a une forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion moyenne de bleu chez 'Atlantic'. La pubescence du sommet du germe est nulle à clairsemée chez 'FL2204', tandis qu'elle est dense chez 'Atlantic'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de faible étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen, de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de faible intensité et de faible étendue; folioles à marge faiblement ondulée à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées à enfoncées, à dessus moyennement luisant à luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges à aussi longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, de grosseur moyenne; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : moyenne à grande; pigmentation anthocyanique de la face interne de forte intensité et de moyenne étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : rond; chair crème.

YEUX : peu profonds, moyennement profonds près de la couronne.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux.

GERME : petit, sphérique, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : faiblement à moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : gros par rapport à la base, moyennement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée, à port fermé.

Origine génétique: 'FL2204' est issue d'un croisement entre 'FL1876' et 'Andover' réalisé en 2000 à Rhinelander, au Wisconsin, aux États-Unis. Quatre cents graines issues de ce croisement ont été semées en serre en 2001, et les tubercules ainsi obtenus ont été récoltés et plantés au champ au printemps 2002. 'FL2204' a été sélectionnée parmi ce groupe et a d'abord obtenu la désignation 2002 69.03. La variété a été sélectionnée pour son taux élevé de tubérisation, la forme, la grosseur et l'uniformité de ses tubercules, leur teneur élevée en matière sèche et leur résistance aux meurtrissures ainsi que parce qu'elle donne des croustilles d'excellente couleur après l'entreposage et qu'elle était exempte de gale aux essais.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'FL2204'

	'FL2204'	'Atlantic'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	58	50
écart-type	2,2	3,3

*variété de référence



Pomme de terre: 'FL2204' (gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (droite)

Dénomination proposée: 'FL2215'
Numéro de la demande: 10-7000
Date de la demande: 2010/06/16
Requérant: Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada: PepsiCo Foods Canada, Mississauga (Ontario)
Sélectionneur: Robert W. Hoopes, Frito-Lay Research, Rhinelander, Wisconsin (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'FL1867'

Sommaire: *La corolle de 'FL2215' a une pigmentation anthocyanique moyenne à forte comportant une proportion élevée de bleu, tandis que celle de 'FL1867' a une pigmentation anthocyanique nulle ou très faible comportant une proportion nulle à faible de bleu. Le germe de 'FL2215' est ovoïde, tandis que celui de 'FL1867' est sphérique. Chez 'FL2215', le sommet du germe est très fortement anthocyané, alors qu'il n'est pas anthocyané ou l'est très faiblement chez 'FL1867'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

FEUILLES : vert clair, de grandeur moyenne, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge plate à faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, aussi larges que longues.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de faible étendue.

COROLLE : grande; face interne à pigmentation anthocyanique moyenne à forte et de grande étendue, avec une proportion élevée de bleu.

TUBERCULE : ovale court; chair blanche.

YEUX : peu profonds.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, très fortement anthocyané, à port ouvert, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'FL2215' est issue d'un croisement entre 'FL1840' et 'FL1867' réalisé en 1996 près de Rhinelander, au Wisconsin, aux États-Unis. Cent graines issues de ce croisement ont été semées en serre en 2001; quatre tubercules par plant ont été récoltés sur 86 des plants. Un tubercule par plant a été récolté sur 12 plants et planté au champ au printemps 2002. La variété a été sélectionnée parmi ce groupe et a d'abord obtenu la désignation 2002 218.04. Les critères de sélection étaient l'aspect et la densité des tubercules, le nombre de tubercules, la couleur des croustilles obtenues après entreposage, la tolérance à la gale commune et la résistance au nématode doré.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'FL2215' (gauche) avec la variété de référence 'FL1867' (droite)

Dénomination proposée: 'Lady Jo'
Numéro de la demande: 05-5124
Date de la demande: 2005/10/26
Requérant: C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Sélectionneur: J.P.M. Muijsers, C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Lady Claire' et 'Agria'

Sommaire: 'Lady Jo' donne une plante plus haute que les variétés de référence. Le tubercule de 'Lady Jo' est rond, tandis que celui de 'Lady Claire' est courtement ovale et celui de 'Agria' est ovale-allongé. Chez 'Lady Jo', le sommet du germe est gros par rapport à la base, alors qu'il est de grosseur moyenne chez 'Lady Claire' et petit chez 'Agria'. Le sommet du germe a une pubescence dense chez 'Lady Jo', alors qu'il a une pubescence clairsemée chez 'Agria'.

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de faible étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen, grandes, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées, à dessus mat; folioles secondaires en nombre moyen à élevé; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : moyennes à grandes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, de grandeur moyenne; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : rond; chair jaune clair.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux.

GERME : sphérique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes à moyennes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne à élevée de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : gros par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, fortement anthocyané, densément pubescent.

Origine génétique: 'Lady Jo' est issue d'un croisement entre 'Lady Amelia' (CMK19987-203-014) et VE74-45 réalisé en 1992 à Rilland, aux Pays-Bas. Les critères de sélection étaient le rendement, la maturation, la profondeur des yeux, la résistance aux maladies, la teneur en matière sèche, le type culinaire, la qualité culinaire et l'aptitude à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Lady Jo'

	'Lady Jo'	'Lady Claire'*	'Agria'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	70	52	58
écart-type	3,9	3,1	4,5

*variétés de référence



Pomme de terre: 'Lady Jo' (gauche) avec les variétés de référence 'Lady Claire' (centre) et 'Agria' (droite)

Dénomination proposée: 'Mazama'
Numéro de la demande: 07-5732
Date de la demande: 2007/02/14
Requérant: State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Alvin R. Mosley, Oregon State University, Corvallis, Oregon (États-Unis)

Variétés de référence: 'Norland' et 'Red LaSoda'

Sommaire: *Chez 'Mazama', les yeux du tubercule sont peu profonds, tandis qu'ils sont moyennement profonds chez 'Norland' et profonds chez 'Red LaSoda'. La base du germe a une pubescence très dense chez 'Mazama', alors qu'elle a une pubescence moyenne chez 'Norland' et une pubescence dense chez 'Red LaSoda'. Le sommet du germe est faiblement anthocyané chez 'Mazama', tandis qu'il est moyennement anthocyané chez les variétés de référence.*

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, de type feuillu; maturation hâtive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de moyenne étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, petites à moyennes, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de moyenne à forte intensité et d'étendue moyenne à grande; folioles à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant à luisant; folioles secondaires en nombre faible à moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique de moyenne étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne de forte intensité et de grande étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale court; chair blanche.

YEUX : peu profonds.

PEAU : rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence très dense.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, faiblement anthocyané, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'Mazama' est issue d'un croisement entre ND1196-2R et 'Redsen' réalisé en 1989 à l'université North Dakota State, à Fargo, au Dakota du Nord, aux États-Unis. Elle a été mise au point par sélection classique, avec sélection individuelle de clones parmi la génération F1. Les critères de sélection étaient la couleur, la petite taille, l'uniformité et la texture lisse des tubercules ainsi que la performance globale de la plante.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Mazama' (centre) avec les variétés de référence 'Norland' (gauche) et 'Red LaSoda' (droite)

Dénomination proposée: 'Mimi'
Numéro de la demande: 06-5548
Date de la demande: 2006/07/14
Requérant: Caithness Potato Breeders Ltd., London (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Sélectionneur: Jack Dunnett, Caithness (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Norland'

Sommaire: 'Mimi' donne une plante plus courte que 'Norland'. Les tiges ont une pigmentation anthocyanique de grande à très grande étendue chez 'Mimi', tandis qu'elles ont une pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne chez 'Norland'. Les inflorescences sont absentes ou très peu nombreuses chez 'Mimi', alors qu'elles sont moyennement nombreuses chez 'Norland'. Chez 'Mimi', la chair du tubercule est jaune clair, tandis qu'elle est blanche chez 'Norland'. Le germe de 'Mimi' est petit, alors que celui de 'Norland' est de grosseur moyenne. Chez 'Mimi', la pigmentation anthocyanique de la base du germe comporte une proportion moyenne de bleu, alors qu'elle comporte une proportion nulle à faible de bleu chez 'Norland'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande à très grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, petites, à silhouette fermée; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de moyenne intensité et de grande étendue; folioles à marge fortement ondulée, à nervures enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; faible fréquence de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : absentes à très peu nombreuses.

TUBERCULE : ovale court; chair jaune clair.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : rouge, rouge à la base des yeux.

GERME : petit, ovoïde, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence clairsemée.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port fermé, moyennement anthocyané, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Mimi' est issue d'un croisement entre 'Celine' et 'Thurso' réalisé en 1995 à Clevnagreen, à Freswick, dans le Caithness, au Royaume-Uni. Elle a été sélectionnée parmi la descendance F1 et mise au point par sélection phénotypique récurrente.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Mimi'

	'Mimi'	'Norland'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	48	69
écart-type	3,1	5,4

*variété de référence



Pomme de terre: 'Mimi' (droite) avec la variété de référence 'Norland' (gauche)

Dénomination proposée: 'Purple Pelisse'
Numéro de la demande: 09-6611
Date de la demande: 2009/04/17
Requérant: State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Isabel Vales, Oregon State University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Charles Brown, Washington State University, Prosser, Washington (États-Unis)

Variété de référence: 'All Blue'

Sommaire: *'Purple Pelisse' donne une plante plus courte que 'All Blue'. 'Purple Pelisse' donne une plante dressée à semi-dressée, tandis que 'All Blue' donne une plante étalée. Les boutons floraux de 'Purple Pelisse' ont une pigmentation anthocyanique de grande étendue, alors que ceux de 'All Blue' ont une pigmentation anthocyanique de faible étendue. Chez 'Purple Pelisse', la face interne de la corolle est fortement anthocyanée, tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'All Blue'. La pigmentation anthocyanique de la corolle est de faible à moyenne étendue chez 'Purple Pelisse', alors qu'elle est de grande étendue chez 'All Blue'. Le germe de 'Purple Pelisse' est gros et cylindrique large, alors que celui de 'All Blue' est de grosseur moyenne et conique.*

Description:

PLANTE : dressée à semi-dressée, de type feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de grande à très grande étendue distribuée uniformément.

FEUILLES : vert foncé, de grandeur moyenne, à silhouette ouverte; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de forte intensité et de grande étendue; folioles à marge faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus mat; folioles secondaires en faible nombre; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : petites à moyennes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : glabre.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : petite à moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne de forte intensité et de faible à moyenne étendue, avec une proportion élevée de bleu.

TUBERCULE : allongé; chair bleue.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : bleue, bleue à la base des yeux.

GERME : cylindrique large, gros, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence très clairsemée.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port intermédiaire entre fermé et ouvert, fortement anthocyané, densément pubescent.

Origine génétique: 'Purple Pelisse' est issue d'une pollinisation de 'NDOP5847-1' par 'Red Bulk' réalisée en 2000 à Prosser, dans l'État de Washington, aux États-Unis. Elle a été mise au point par sélection phénotypique récurrente à partir d'un semis sélectionné au champ en 2001 à Madras, en Oregon, aux États-Unis. La variété a fait l'objet d'évaluations pendant 6 ans dans le cadre d'essais officiels et privés réalisés dans l'ensemble de l'ouest des États-Unis. Les critères de sélection étaient la maturation, le rendement, la résistance aux maladies, les caractères morphologiques ainsi que l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Purple Pelisse'

	'Purple Pelisse'	'All Blue'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	56	68
écart-type	1,7	5,3

*variété de référence



Pomme de terre: 'Purple Pelisse' (gauche) avec la variété de référence 'All Blue' (droite)

Dénomination proposée: 'Sassy'
Numéro de la demande: 08-6475
Date de la demande: 2008/12/22
Requérant: Germicopa SAS, Quimper (France)
Mandataire au Canada: Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Eric Barge, Germicopa SAS, Quimper (France)

Variété de référence: 'Yukon Gold'

Sommaire: 'Sassy' donne une plante à maturation tardive, alors que 'Yukon Gold' donne une plante dont la maturation est hâtive à intermédiaire. Les boutons floraux de 'Sassy' possèdent une pigmentation anthocyanique de moyenne à grande étendue, tandis que ceux de 'Yukon Gold' possèdent une pigmentation anthocyanique d'étendue nulle ou très faible. Le germe de 'Sassy' est ovoïde, alors que celui de 'Yukon Gold' est sphérique. La base du germe a une très forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu chez 'Sassy', alors qu'elle a une pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion nulle à faible de bleu chez 'Yukon Gold'. Chez Sassy, le sommet du germe a une forte pigmentation anthocyanique et une pubescence très dense, alors qu'il a une pigmentation anthocyanique faible et une pubescence clairsemée chez 'Yukon Gold'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu, à maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de moyenne étendue concentrée à la mi-hauteur.

FEUILLES : vert moyen, moyennes à grandes, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique nulle à faible en intensité et en étendue; folioles à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges à aussi longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : pubescent.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, petites; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne de moyenne intensité et d'étendue moyenne à grande, avec une proportion moyenne de bleu.

TUBERCULE : rond; chair jaune clair à jaune moyen.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence de densité moyenne.

SOMMET : petit par rapport à la base, à port fermé, fortement anthocyané, à pubescence très dense.

Origine génétique: 'Sassy' est issue d'un croisement entre 'G82TT137001' et 'Promesse' réalisé en 1991 à Châteauneuf-du-Faou, en France. Au printemps 1992, les graines issues de ce croisement ont été semées en serre, puis les semis ont été repiqués dans des pots de 9 cm. Un des tubercules obtenus a été récolté et planté au champ en 1993. Quatre tubercules ont été récoltés puis plantés dans 4 poquets en 1994, d'où 30 tubercules ont été récoltés. En 1995, 18 tubercules ont été plantés au champ pour la production de semences, et 8 tubercules ont été plantés à la station d'amélioration pour des essais agronomiques. De 1996 à 1999, des essais plus poussés ont été réalisés en France et en Allemagne. Les critères de sélection étaient la résistance aux organismes nuisibles, le rendement ainsi que la qualité culinaire, l'aptitude à la production de frites, la teneur en matière sèche, l'aptitude à l'entreposage et l'aspect du tubercule.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Sassy' (droite) avec la variété de référence 'Yukon Gold' (gauche)

Dénomination proposée: 'STP00-10'
Numéro de la demande: 09-6719
Date de la demande: 2009/08/27
Requérant: McCain Produce Inc., Florenceville-Bristol (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Terrance Smith, Bristol (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'Shepody'

Sommaire: 'STP00-10' donne une plante plus haute que 'Shepody'. Chez 'STP00-10', la pigmentation anthocyanique de la tige est nulle ou de très faible étendue, alors qu'elle est de faible à moyenne étendue et distribuée uniformément chez 'Shepody'. Les boutons floraux de 'STP00-10' ont une pigmentation anthocyanique de grande étendue, alors que ceux de 'Shepody' ont une pigmentation anthocyanique de faible étendue. Le germe de 'STP00-10' est conique, tandis que celui de 'Shepody' est cylindrique large. Chez 'STP00-10', la base du germe a une pigmentation anthocyanique moyenne comportant une proportion moyenne de bleu, alors qu'elle a une forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion nulle à faible de bleu chez 'Shepody'.

Description:

PLANTE : semi-dressée à étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGES : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, grandes, à silhouette intermédiaire à ouverte; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : grandes, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : pubescent.

INFLORESCENCES : moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique de grande étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne de moyenne intensité et d'étendue moyenne à grande, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale-allongé; chair blanche.

YEUX : peu profonds à moyennement profonds.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, fortement anthocyanée en présence de lumière.

GERME : gros, conique, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales longues.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence moyenne.

SOMMET : petit par rapport à la base, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à port intermédiaire, à pubescence de densité moyenne.

Origine génétique: 'STP00-10' est issue d'une pollinisation libre de la variété 'Millennium Russet' par un parent mâle inconnu. Les graines ont été récoltées en 2000 dans le cadre d'une étude au champ réalisée à Florenceville, au New Brunswick. La nouvelle variété a été mise au point par sélection phénotypique récurrente à partir d'un semis sélectionné au champ en 2001 à la Terrance Smith Potato Breeding Farm, à Bristol, au New Brunswick. La sélection a exigé des essais intensifs réalisés dans l'ensemble du Canada pendant huit ans. Les critères de sélection étaient la maturation, le rendement, la résistance aux maladies, les caractères morphologiques ainsi que l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'STP00-10'

	'STP00-10'	'Shepody'
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	67	47
écart-type	2,6	2,6

*variété de référence



Pomme de terre: 'STP00-10' (droite) avec la variété de référence 'Shepody' (gauche)

Dénomination proposée: 'Tebina'
Numéro de la demande: 07-6068
Date de la demande: 2007/12/14
Requérant: n.v. Binst Breeding and Selection s.a., Grimbergen (Belgique)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Temmerman Jacques C.M.J., Medemblik (Pays-Bas)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Calwhite'

Sommaire: *'Tebina' donne une plante plus haute que 'Calwhite'. Chez 'Tebina', la pigmentation anthocyanique de la tige est nulle ou de très faible étendue, alors qu'elle est d'étendue moyenne et distribuée uniformément chez 'Calwhite'. Les boutons floraux de 'Tebina' possèdent une pigmentation anthocyanique d'étendue nulle ou très faible, alors que ceux de 'Calwhite' possèdent une pigmentation anthocyanique de d'étendue moyenne. La chair du tubercule est jaune clair chez 'Tebina', tandis qu'elle est blanche chez 'Calwhite'. Le germe de 'Tebina' est ovoïde, tandis que celui de 'Calwhite' est cylindrique large. Chez 'Tebina', la base du germe a une pigmentation anthocyanique d'intensité moyenne comportant une proportion de bleu nulle à faible, tandis qu'elle a une très forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion moyenne de bleu chez 'Calwhite'. Le sommet du germe a une pubescence dense chez 'Tebina', alors qu'il a une pubescence clairsemée chez 'Calwhite'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu, à maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique d'étendue nulle à faible.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, de grandeur moyenne, à silhouette fermée; dessus de la nervure médiane non anthocyané ou à pigmentation anthocyanique de très faible intensité et de très faible étendue; folioles à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées à moyennement enfoncées, à dessus moyennement luisant; folioles secondaires en nombre moyen; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

LIMBE DES FEUILLES DE LA ROSETTE APICALE : pubescent.

INFLORESCENCES : peu nombreuses, petites; pédoncule à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique nulle ou de très faible étendue.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne nulle ou de très faible intensité et de très faible étendue, avec une proportion de bleu nulle à faible.

TUBERCULE : ovale-allongé; chair jaune clair.

YEUX : moyennement profonds.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux.

GERME : ovoïde, gros, à fréquence moyenne d'émergence de racines; ramifications latérales de longueur moyenne.

BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence dense.

SOMMET : de grosseur moyenne par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, densément pubescent.

Origine génétique: 'Tebina' est issue d'un croisement entre 86-26-02 et 'Agria' réalisé en 1993 aux Pays-Bas et provient d'un semis unique sélectionné au champ en 1994 à Wieringermeer, aux Pays-Bas. La variété a été mise au point par sélection phénotypique récurrente. Elle a été obtenue à la suite d'un processus de sélection intensif de plus de six ans. Les critères de sélection étaient la maturation, le rendement, la résistance aux maladies, les caractères morphologiques et l'aptitude des tubercules à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets par variété. Chaque parcelle était constituée d'un seul rang de 18,5 mètres. Les rangs étaient espacés de 90 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Tebina'

	'Tebina'	'Calwhite'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	83	74
écart-type	2,6	3,4

*variété de référence



Pomme de terre: 'Tebina' (droite) avec la variété de référence 'Calwhite' (gauche)

Dénomination proposée: 'Vigor'
Numéro de la demande: 09-6713
Date de la demande: 2009/08/10
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Benoit Bizimungu, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Variétés de référence: 'Atlantic' et 'Superior'

Sommaire: Chez 'Vigor', le dessus de la nervure médiane et le pédoncule ont une pigmentation anthocyanique d'étendue faible à moyenne, alors qu'ils ne sont pas anthocyanés ou ont une pigmentation anthocyanique de très faible étendue chez les variétés de référence. La corolle de 'Vigor' est moyennement à fortement anthocyanée, tandis que celle de 'Atlantic' est faiblement anthocyanée et celle de 'Superior' est faiblement à moyennement anthocyanée. La chair du tubercule est jaune moyen chez 'Vigor', alors qu'elle est crème chez les variétés de référence. Chez 'Vigor', la base du germe a une forte pigmentation anthocyanique comportant une proportion élevée de bleu, tandis qu'elle a une pigmentation anthocyanique moyenne à forte comportant une proportion moyenne de bleu chez 'Atlantic' et une pigmentation anthocyanique moyenne

comportant une proportion moyenne de bleu chez 'Superior'. Le sommet du germe est fortement anthocyané chez 'Vigor', alors qu'il est faiblement à moyennement anthocyané chez 'Atlantic' et moyennement anthocyané chez 'Superior'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, de type feuillu, à maturation tardive.

TIGES : à pigmentation anthocyanique de très faible étendue.

FEUILLES : vert clair à vert moyen, petites, à silhouette intermédiaire; dessus de la nervure médiane à pigmentation anthocyanique de faible intensité et d'étendue faible à moyenne; folioles à marge moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées, à dessus mat à moyennement luisant; folioles secondaires en faible nombre; fréquence nulle ou très faible de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale.

FOLIOLES LATÉRALES (DEUXIÈME PAIRE) : de grandeur moyenne, plus longues que larges.

INFLORESCENCES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, petites à moyennes; pédoncules à pigmentation anthocyanique de faible à moyenne étendue.

BOUTONS FLORAUX : à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à grande.

COROLLE : de grandeur moyenne; pigmentation anthocyanique de la face interne d'intensité moyenne à forte et d'étendue moyenne à grande, avec une proportion élevée de bleu.

TUBERCULE : ovale; chair jaune moyen.

YEUX : peu profonds.

PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence de racines; ramifications latérales courtes.

BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne.

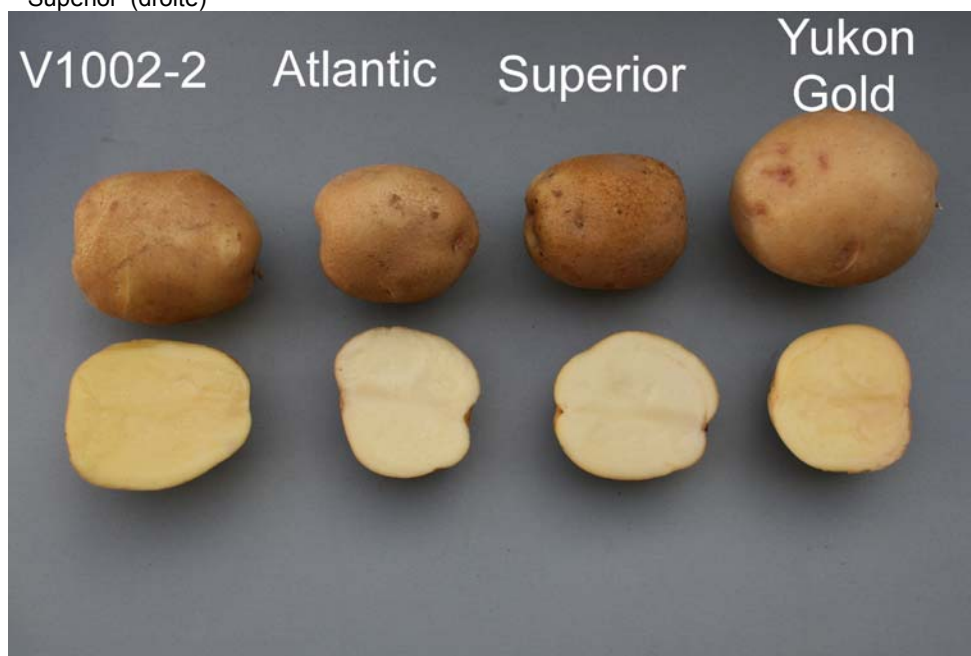
SOMMET : gros par rapport à la base, à port intermédiaire entre ouvert et fermé, fortement anthocyané, densément pubescent.

Origine génétique: 'Vigor' est issue d'un croisement entre 'Agria' et 'Wischip' réalisé en 1994 au Centre de recherches de Lethbridge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lethbridge, en Alberta. Une graine a été plantée en serre en 1995 à Lethbridge, et les tubercules ainsi obtenus ont été plantés à des fins de sélection en 1996 à la sous-station de recherche de Vauxhall. Le clone V1002-2 (Vigor) a été sélectionné en 1996 puis a fait l'objet de sélections et d'évaluations sur 3 générations (4 buttes, 10 buttes et 50 buttes) de 1997 à 1999 à Vauxhall. La variété a ensuite été inscrite aux Essais régionaux de la pomme de terre de l'Ouest canadien de 2000 à 2003. L'évaluation commerciale, réalisée par le Western Potato Consortium-A, a débuté en 2004.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2010 au Centre de recherches sur la pomme de terre, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Ils ont porté sur 60 sujets de chaque variété, répartis en 2 répétitions. Chaque rang mesurait 9,15 mètres. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang.



Pomme de terre: 'Vigor' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)



Pomme de terre: 'Vigor' (gauche) avec les variétés de référence 'Atlantic' (centre) et 'Superior' (droite)